

NOU[S]VELLES

ÉDITO [1] — MON JOB AU CSP [2-3] — ACTU [4-9] — TÉMOIGNAGE [9] — EXTRAIT RAPPORT D'ACTIVITÉS ET COMPTES 2019 [10-11] — BRÈVES [12]



FORCE DE CARACTÈRE

(ÉDITO)

Elle attire l'œil, cette Corona dénichée dans une de nos boutiques de seconde main... Créée en 1912, cette machine à écrire était révolutionnaire pour l'époque, car elle pouvait être pliée et utilisée dans le train, l'avion ou encore sur une terrasse d'un café pour écrire un roman. Une Corona qui voyage, ça vous dit quelque chose?... Ernest Hemingway en possédait une, modèle No 3. Il déclara que sa Corona était le seul psychiatre auquel il acceptait de se confier. Aujourd'hui, ce sont les collaboratrices et collaborateurs du CSP qui se confient dans ce journal. Ils vous parlent du quotidien vécu ces derniers mois, au CSP... ou en télétravail. Se résoudre à fermer provisoirement ses portes pour ne recevoir les personnes que par téléphone ou par mail, c'est contre-nature pour une institution sociale qui se veut ouverte sur son prochain! Avec la distanciation physique et les gestes barrières, nous avons dû développer une nouvelle approche, dite du « télé-social », qui préserve l'éthique et les valeurs sociales et humaines. « Loin des yeux, près du cœur ». Les défis à relever face à cette crise du coronavirus, ainsi que l'incertitude du lendemain, occupent nos esprits. Si les personnes les plus touchées financièrement ont pu être aidées rapidement, le CSP s'attend à être confronté à des situations d'endettement de personnes qui, si elles ont résisté jusqu'ici tant bien que mal à la situation, ont peut-être attendu trop longtemps. À la crainte d'une deuxième vague sanitaire s'ajoute celle d'un effet retard social. L'expertise du CSP dans ce domaine ne sera pas de trop pour y faire face. Mais comme le témoigne notre machine à écrire, les difficultés forgent le caractère.

Pierre Borer
Directeur du CSP du canton de Neuchâtel

[MON JOB AU CSP]

Fatou est arrivée au CSP le 6 janvier 2020 pour y exercer la fonction d'accompagnante en développement personnel dans le cadre du programme d'insertion Ressources. Ce programme a été repris par le CSP depuis le début de l'année dans le bâtiment de la Joliette. Un début d'activité que la crise du coronavirus a chamboulé. Elle raconte.



La reprise du programme Ressources

Le programme Ressources a démarré le 13 janvier 2020 avec un groupe composé de participants venant d'horizons différents et aux trajectoires de vie diverses. Les premières semaines ont été consacrées à créer du lien entre les personnes afin d'obtenir une bonne dynamique de groupe. Très vite, les qualités des personnalités de chacun ont permis de poser de solides bases pour travailler. La bienveillance et les notions de respect, de solidarité, de non-jugement, d'écoute et de confidentialité ont rapidement formées le cœur de la relation entre les participants.

À Ressources, je suis principalement chargée des activités sportives, culinaires, créatives et culturelles. Le premier atelier que j'ai mis en place était consacré au sport. Tout un programme de remise en forme a été élaboré. Pour la première activité, nous avons profité d'un temps magnifique pour se balader aux alentours de la Joliette afin de solidifier les liens et de permettre aux participants d'échanger dans un autre cadre. Cela m'a aussi permis de prendre conscience que le programme prévu initialement devait être adapté en fonction de la condition physique des participants. En effet, plusieurs d'entre eux ont exprimé le besoin de détendre leurs muscles et de faire des exercices de stretching au terme de notre marche. Grande adepte de sport et notamment de football, j'ai dû repenser ma façon de travailler afin de m'assurer de transmettre au mieux ce plaisir du sport et de ses bienfaits, certains participants ne pratiquant que peu, ou pas, d'activités physiques avant leur intégration à Ressources.

Après quelques semaines, le programme Ressources et ses différents intervenants trouvaient leur place à la Joliette. Nous avons trouvé notre

rythme de travail, les participants s'ouvraient davantage, la confiance s'installait progressivement. Les activités physiques, créatives, culinaires et culturelles étaient des moments de détente et de partage très importants non seulement pour le groupe, mais pour chaque individu. À travers ces activités, les participants sont parvenus à sortir de leur zone de confort, ce qui leur a ouvert de nouveaux horizons. Pour beaucoup, ces dernières ont donc été formatrices et révélatrices. En plus des activités proposées par nos soins, les participants ont pu eux-mêmes animer des ateliers. Par le partage de leur passion et de leur savoir-faire, le groupe en est sorti enrichi de nouvelles expériences, qu'il s'agisse d'atelier de théâtre d'improvisation, de session de création musicale (DJ), de jeux de rôle, de méditation, d'escalade, de boxe thaï ou encore d'origami. Ces moments ont été forts en partage et n'auraient pu intervenir sans l'implication de nos participants. Qu'elles et ils en soient chaleureusement remerciés !

Le grand chamboulement

La décision de semi-confinement du Conseil fédéral est tombée lors de notre colloque hebdomadaire, le vendredi 13 mars 2020. Un sentiment très étrange s'est emparé de nous, mêlant appréhension, incertitude et un côté irréel. Le soir, au moment de quitter la Joliette, ma collègue et moi ignorions quand est-ce que nous reviendrions et reverrions le groupe. Nous étions toutefois conscientes que cette nouvelle situation impacterait considérablement notre travail et, plus généralement, nos habitudes de vie.

Comme vous pouvez vous en douter, le programme consistant à faire des activités en groupe, il nous a fallu repenser nos méthodes de travail en y intégrant la notion de distance, pas facile ! Les premiers jours ont été complexes à gérer, tout était à mettre sur pied pour maintenir la belle relation qui s'était installée et assurer le suivi de nos participants. Heureusement peut-être, l'époque dans laquelle nous vivons regorge d'outils permettant de maintenir le lien à distance. Un groupe WhatsApp a été créé pour transmettre les informations aux participants, ces derniers nous faisaient parvenir leurs travaux par courriels pour correction, la pratique de la vidéoconférence a été instaurée pour l'aspect relationnel et le suivi (en groupe ou individuel).

Du côté des participants, la nouvelle de la fermeture de la Joliette, couplée avec l'actualité du Covid-19, n'ont pas été facile à vivre. Il leur a fallu s'adapter à tous ces changements, passer à un programme à distance et se familiariser à l'utilisation d'outils numériques. Nous avons donc dû composer au jour le jour, en respectant le rythme de chacun.

Notre principal défi durant cette période a été de proposer un contenu attractif à distance, d'une part pour avancer dans les objectifs établis et, d'autre part, pour soutenir au mieux nos participants qui étaient pour grand nombre d'entre eux très isolés. La mise en place d'activités ludiques et de concours ont permis d'apporter un peu de légèreté et de gaieté. Les participants ont également été appelés à réaliser des travaux personnels qui ont été d'une grande richesse et ont constitué une réelle plus-value pour leur développement.

Durant le confinement, une journée-type avec le groupe se déroulait comme suit : la veille, nous nous coordonnions avec ma collègue pour avoir un feedback de ce qui avait été entrepris et réalisé, dans le but de proposer un contenu continu et cohérent. Il nous a fallu être spontanées à tous les niveaux, faire preuve de flexibilité et de créativité. Avant 8h00, le programme de la journée était envoyé par WhatsApp aux membres du groupe. En règle générale, un travail personnel leur était demandé. Ils devaient l'effectuer seuls ou en petit groupe et nous le retourner en fin de journée. En parallèle, nous prenions le temps de les appeler individuellement pour s'enquérir de leur moral et de l'avancée de leurs projets personnels respectifs (recherche d'appartement, stage dans un domaine spécifique, rédaction d'une lettre de motivation ou d'un CV, simulation d'entretien, etc.). Les après-midis étaient généralement consacrés à une vidéoconférence avec le groupe, lors de laquelle nous faisons des activités ludiques à distance. Ces moments de partage ont été indispensables pour la cohésion du groupe. Plusieurs participants ont pu à ces occasions exprimer le fait que le confinement avait en réalité peu d'impact sur eux puisqu'en « temps normal » ils étaient déjà habitués à vivre isolés. Ces échanges ont permis de prendre du recul avec ce que nous vivions et d'apporter de la légèreté à cette situation, tout en apprenant à se mettre à la place de l'autre.

Cette période de semi-confinement a tout de même entraîné une baisse de moral chez les participants, notamment du fait d'un manque de stimulation externe et de l'anxiété induite par cette crise. Pour l'équipe aussi, l'absence de contact social, qui est l'essence-même de notre travail, et le fait que le programme s'arrête soudainement dans sa forme initiale alors qu'il avait bien démarré n'ont pas été faciles à accepter et à dépasser. Toutefois, nombre d'effets positifs ont émergé et cette période a permis de mettre en lumière les ressources incroyables dont regorgent nos participants. Chacun a su s'autonomiser dans son travail, faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité, tout en développant sa créativité et en prenant de la hauteur par rapport à la situation exceptionnelle que nous avons vécue. L'écoute de l'autre et l'entraide qui s'étaient instaurées au début du programme n'ont pas failli et ont même été renforcées, les participants se souciant les uns des autres, mais aussi de nous, les intervenants, tous comprenant que ce n'était simple à gérer pour personne. Chacun a su se montrer persévérant et motivé à continuer le programme malgré les conditions mouvantes et pleines d'inconnues. Du côté de l'équipe d'accompagnant, cela nous a demandé beaucoup de flexibilité et d'être capable de sortir complé-

tement de notre zone de confort. Une importance particulière a été portée au coaching individuel afin d'accompagner au mieux chaque personne. Cela a permis, dans bien des cas, de solidifier le lien et de découvrir les participants sous un autre aspect.

Les retrouvailles

Le retour à la Joliette avec les participants a eu lieu le 8 juin 2020. Quel plaisir de se retrouver après trois mois passés derrière un écran ! L'enthousiasme des retrouvailles était cependant mêlé, pour certains, à une crainte de sortir et à un sentiment d'anxiété liés à l'appréhension de nouveaux codes sociaux pour respecter au mieux les mesures sanitaires. Mais cette rencontre a été très positive et le partage des repas un moment précieux pour lâcher prise et parler de tout et de rien. Pour ce dernier mois en présentiel avec le groupe, nous nous sommes focalisés sur la finalisation des projets personnels et/ou professionnels et sur la mise en place de différentes activités à l'extérieur. Enfin, pour les adieux, le programme se terminant le 1er juillet 2020, nous avons fait une grillade avec les participants et les intervenants externes pour clôturer cette première volée de Ressources qui n'a pas été de tout repos !

Une belle aventure

Mes six premiers mois au CSP ont ressemblé à des montagnes russes. Ils ont été – plus que ce que je n'aurais pu l'imaginer – formateurs, stimulants et motivants. Aucune de mes journées ne s'est ressemblée. Ce programme me permet de dépasser mes limites et de me surpasser. Comme le dit souvent ma collègue, le développement personnel est un travail de toute une vie. Chaque jour, je découvre ainsi de nouvelles facettes, les participants nous aidant et nous poussant à la réflexion. Il s'agit d'un travail collectif où chacun apporte ses expériences, ses compétences et ses... Ressources ! Cette première volée restera dans les annales. Je suis ravie de faire partie de cette belle aventure humaine et d'y apporter ma touche personnelle.

En guise de conclusion, une citation de Nelson Mandela qui est souvent revenue lors de nos discussions avec le groupe : « Dans la vie, je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends ».

Fatou N'Diaye, accompagnante en développement personnel

Petites réflexions des participants au temps du coronavirus :

« Une prise de conscience de la vie car à cause d'un petit virus, le monde entier s'est arrêté et c'est du jamais vu historiquement. »

« Se concentrer sur l'essentiel, sur nos besoins et apprendre à s'organiser autrement. »

« Cette situation m'a permis de faire quelques économies car plus de shopping, de sorties, etc. J'ai pu relativiser certains de mes achats et me rendre compte que tout n'est pas nécessaire. »

« J'ai ressenti de la gratitude pendant cette période car j'ai de la chance de me trouver en Suisse. Je suis chanceux dans cette situation et j'en suis très reconnaissant. »

« J'ai eu une illumination par rapport à mon projet personnel car j'ai eu le temps d'y réfléchir tranquillement. »

[ACTU] SECTEUR SOCIAL - CORONAVIRUS ET CRISE SOCIALE

Entre interrogation et besoins concrets

Les mesures de prévention, annoncées par le Conseil fédéral mi-mars, n'ont pas eu l'effet d'une bombe, mais bien au contraire d'un grand calme! Une sorte de paralysie du système, contagieuse elle aussi, s'est emparée de l'ensemble de la population pour un temps. Les questions sanitaires remplaçaient les tracas du quotidien. Les informations, distillées au compte-gouttes par le Conseil fédéral, étaient attendues par tous. S'orienter, dans cette situation sanitaire si complexe, constituait un défi que nous devons tous relever.

C'est davantage pour répondre à ces préoccupations-là que les premiers appels ont retenti, lors des permanences téléphoniques spécialement mises en place. Qui va prendre le relais pour soutenir financièrement les indépendants? Quelles démarches administratives seront à effectuer pour obtenir une aide financière? Que signifient les RHT? À partir de quand ces indemnités seront versées et avec quelles conséquences sur le revenu? Puis vinrent toutes les questions en lien avec le confinement proprement dit et la réorganisation de la vie familiale. Et cette interrogation: « Mon fils est en étude et a besoin d'un ordinateur pour suivre ses cours à distance. Nous n'en disposons pas, que faire? ».

À ces besoins concrets sont venus se greffer des appels d'étudiants, complétant leur bourse d'étude par un job d'extra dans un restaurant ou dans un magasin et qui ne disposaient plus de quoi payer leur loyer. Certaines employées de maison ont également vu leurs revenus diminuer faute de pouvoir se rendre auprès de leurs employeurs. De même, ces quelques situations de personnes sans papier qui, du jour au lendemain, se sont retrouvées sans emploi. Le canton de Neuchâtel semble ne pas connaître la même ampleur du phénomène que les cantons de Genève et de Vaud, mais quelques cas se sont quand même signalés.

Un poids lourd à porter

Au-delà des situations impactées immédiatement par la crise, d'autres préoccupations se sont manifestées. Les conséquences, à moyen et long terme, de ces réductions de revenus pour les personnes au chômage partiel. Un certain nombre d'employeurs ont pris sur eux de verser le 20% manquant, afin que leur personnel ne subisse pas de diminution de revenus. Mais pour un certain nombre de personnes, la réalité est tout autre. Aux bas salaires déjà appliqués en « temps normal » par certaines branches économiques (restauration et vente, entre autres, mais aussi emplois temporaires proposés par des agences intérimaires), s'est glissée cette réduction. Le budget, déjà très serré

en temps normal, ne peut supporter un tel fardeau. Un poids lourd à porter auquel la question de la durée se pose: jusqu'à quand cette situation va-t-elle se prolonger et comment y faire face?

De la nécessité de la solidarité

L'angoisse ressurgit pour certains et s'installe pour d'autres. Nos lignes sonnent. Nous analysons rapidement les demandes, nous conseillons, nous orientons et nous soutenons. En effet, grâce à l'élan de solidarité qui s'est mis en place, des actions de soutien sont organisées. Les distributions alimentaires, ainsi que les bons d'achat à remettre, se multiplient et des aides financières peuvent être apportées. La Chaîne du Bonheur devient le partenaire principal du CSP pour cette action hors du commun. Grâce à elle, les assistants sociaux peuvent aider concrètement un certain nombre de personnes par, notamment, le règlement de factures de loyers et de primes d'assurance maladie. Ces aides, soumises à conditions très règlementées, permettent aux personnes impactées par la crise de maintenir le cap, du moins momentanément.

Un souffle pour ces personnes, une aide importante pour les assistants sociaux du « secteur social, prévention et désendettement » qui ont vu leur activité chamboulée. Cette crise a impliqué une réorganisation totale du contexte de travail, les échanges à distance faisant loi, tout l'inverse du travail collectif et des entretiens en présentiel que nous proposons d'ordinaire. Mais face à cette situation improbable, il faut relever que chacun a su se réinventer en misant sur une bonne dose de souplesse et de créativité.

Isabelle Baume, assistante sociale

Fin mars à fin juin 2020

La permanence téléphonique a répondu à plus de **130 appels** (nouvelles situations) en dehors du suivi des clients dont le dossier est déjà ouvert par les assistants sociaux.

Une intervention financière directe a pu être apportée à plus d'une **trentaine** de familles impactées par la crise pour près de **CHF 40'000.00** (règlement de factures diverses).

Plusieurs dizaines de bons d'achat ont été remis, en sus des nombreuses adresses de lieux de distribution alimentaire.

[ACTU] SECTEUR JURIDIQUE - AU COEUR DES PRÉOCCUPATION DE LA POPULATION

Durant la crise, beaucoup de nouvelles questions juridiques ont émergé et le secteur, qui a travaillé à distance, a été passablement sollicité, tant par les collègues que par les personnes extérieures à l'institution.

En droit du travail, la problématique du paiement du salaire dans des situations précaires, par exemple en cas de travail sur appel ou dans le cadre de l'économie domestique, s'est posée. Nous avons également dû répondre à plusieurs interrogations en lien avec la résiliation du contrat de travail, les heures supplémentaires et la prise de vacances forcées.

En droit des étrangers, la conservation d'un permis de séjour est, la plupart du temps, conditionnée à une indépendance financière totale et donc à un emploi. Or, au vu de la situation difficile, beaucoup de contrats de travail ont malheureusement été résiliés, si bien que plusieurs personnes nous ont demandé de l'aide en lien avec la prolongation de leur autorisation de séjour. Cela a été le cas pour un Monsieur titulaire d'un permis B qui, après des années à passer d'un contrat d'intégration à 100% à un autre, était enfin parvenu en septembre 2019 à décrocher un CDI en horlogerie. Malheureusement, en raison de la crise, l'entreprise s'est séparée d'une

partie de ses employés, dont lui, faisant qu'à ce jour la prolongation de son permis de séjour est très incertaine.

Le droit des assurances sociales a été développé par la crise, puisque des prestations qui jusqu'alors n'existaient pas ont été créées. Dans le cadre des indemnités pour réduction de l'horaire de travail (chômage partiel), des questions sur les conditions d'octroi, sur l'impact de la résiliation du contrat de travail, sur l'ampleur de l'indemnité pour les salariés de leur propre entreprise (petite Sàrl par exemple) ou encore sur la possibilité d'être occupé provisoirement dans une autre entreprise, nous ont notamment été posées.

L'assurance sociale régie par la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain (LAPG) en cas de service militaire et de maternité a également été étendue, à certaines conditions, aux parents, aux personnes en quarantaine et aux indépendants. Dans ce cadre, la problématique du droit à l'allocation pour les parents d'enfants en bas-âge pouvant exercer leur

activité en télétravail, ou encore les difficultés à prouver l'ampleur de l'activité d'un indépendant, ont été soulevées.

En droit de la famille, le semi-confinement a évidemment eu un impact négatif sur certains couples et les demandes en lien avec les effets d'une séparation, notamment sur les enfants et la situation financière, ont continué à être très nombreuses. Plusieurs enfants majeurs en études ont également vécu difficilement cette période et ont posé des questions sur leurs différents droits.

En conclusion, si la crise du coronavirus a été très stimulante d'un point de vue juridique, elle a toutefois nécessité la mise en place d'une organisation pour concilier au mieux vie professionnelle et vie familiale et éviter, autant que faire se peut, le passage intempestif des enfants devant l'écran pendant les visioconférences !

Crystel Dufaux Hess, avocate-conseil

[ACTU] CONSULTATION CONJUGALE - DE L'IMPACT DE LA CRISE SUR LES RELATIONS



Une permanence téléphonique pour une écoute ou un conseil

Avec le semi-confinement obligatoire, une inquiétude a émergé au sein du service de consultation conjugale au sujet des couples en conflits et des personnes seules. Les problèmes relationnels peuvent s'intensifier dans une période d'incertitude où l'on est, qui plus est, encouragé à rester chez soi et donc amener à se côtoyer davantage. À l'inverse, la solitude forcée peut aussi avoir des effets négatifs sur le moral. En quelques jours, le CSP a alors mis en place une permanence téléphonique spéciale pour les couples, les familles et les personnes seules qui se trouvaient en difficultés. La conseillère conjugale était atteignable tous les lundis après-midis, mercredis matins et jeudis après-midis. Une dizaine de personnes ont fait appel à cette ligne pour un soutien, une écoute ou un conseil. Pour certains couples, des entretiens par vidéoconférence ont été effectués, leur permettant de faire un cheminement thérapeutique.

Le service de consultation conjugale assure également depuis 2014 une permanence téléphonique de l'Arc jurassien (Neuchâtel, Jura et Berne francophone – 0840 420 420). Celle-ci est en fonction du lundi au jeudi de 12h30 à 14 heures. Elle est assurée par des conseillers conjugaux travaillant à Caritas Jura, CSP Berne-Jura et CSP Neuchâtel. Pendant la période de semi-confinement, la permanence a permis à de nombreuses personnes de parler de leurs difficultés conjugales et familiales, lesquelles existaient déjà avant l'arrivée de la pandémie, mais se sont parfois vues exacerbées.

Les effets du semi-confinement sur les couples

Durant cette période, le service prenait également régulièrement des nouvelles de ses clients. Pour la plupart, le semi-confinement n'a pas induit de difficultés relationnelles supplémentaires ; au contraire on a pu constater que les couples prenaient du temps pour régler leurs conflits et qu'ils parvenaient à trouver en eux les ressources nécessaires à l'amélioration de leur quotidien. C'est un point positif à relever de cette période, pour de nombreux couples elle a été l'occasion de s'ouvrir davantage à l'autre et d'ainsi retrouver une forme d'intimité.

Même si la relation s'est améliorée chez beaucoup de couples, n'en demeure que pour d'autres cette période a fait émerger de nouvelles complications. En effet, avec le semi-confinement et la recommandation pour les grands-parents de ne plus voir leurs petits-enfants, la garde des enfants devenait pour certains un vrai casse-tête. En témoigne le cas de ces parents de deux enfants, séparés depuis peu, où l'ex-épouse reprochait à son ex-mari de ne pas s'investir suffisamment. Ce dernier souhaitait s'occuper uniquement de la plus grande le temps d'une journée afin de faire une activité en plein air difficilement accommodable avec un tout petit. Or, pour l'ex-épouse déjà bien épuisée du fait de ne plus bénéficier du soutien de sa mère pour la garde, cette demande compliquait encore son organisation. Elle a alors contacté le service pour ouvrir le dialogue. L'ex-mari a réagi de façon très positive à cette démarche, reconnaissant le besoin de médiation et d'accompagnement par un service professionnel pour trouver des solutions. À l'issue de plusieurs échanges, chacun est finalement parvenu à entendre les raisons de l'autre et le conflit s'est désamorcé. C'est une situation que le service est heureux d'avoir contribué à résoudre, car au final cela a permis à une jeune adolescente de profiter d'une activité relaxante, plus que bienvenue en cette période troublée !

Heidi Rihs, conseillère conjugale

[ACTU] SECTEUR PROCÉDURE D'ASILE - ENTRE RÉORGANISATION ET CALME

La période de semi-confinement et de télétravail a nécessité une réorganisation et une flexibilité de notre part afin de continuer à offrir soutien et conseils aux personnes liées à l'asile. En période normale, nous sommes accessibles physiquement tous les jeudis après-midis, sans prise de rendez-vous préalables. Cette spontanéité dans la rencontre a dû être remplacée par des contacts uniquement à distance. Il faut bien reconnaître que nous avons été moins sollicités qu'à l'accoutumée, sans que nous sachions si les bénéficiaires de nos prestations se sont retenus de nous contacter par manque de besoin d'aide, ou par le fait que d'autres priorités les occupaient, ou qu'ils avaient des difficultés à surmonter la technique. Ce qui est certain, c'est que des personnes qui viennent d'habitude régulièrement nous voir pour échanger ou discuter, sans réelle urgence juridique, se sont abstenues durant cette période.

Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM), quant à lui, nous a quelque peu épargné des difficultés d'agir dans l'urgence pour des démarches juridiques durant cette période, puisque la plupart des décisions qu'il a prises sur des dossiers dont nous avons la charge ont été positives !

Au chapitre des constats à tirer de cette expérience, nous pouvons relever que ce temps nous a permis de mettre nos dossiers à jour, d'acquiescer rapidement de l'aisance dans des outils informatiques nouveaux et de réfléchir à certains projets, comme celui de la reprise de notre formation sur le domaine de l'asile. Cette dernière avait été dispensée durant plusieurs années et nous l'avons mise entre parenthèses depuis la modification fondamentale de la loi sur l'asile.

Nous notons aussi que nous avons travaillé dans une forme de calme et de sérénité bienvenus, très efficaces, habitués que nous sommes à effectuer nos tâches dans une maison vivante, où il y a beaucoup d'interactions et de passages, presque une ruche ! Au chapitre des inconvénients, avoir des relations avec nos bénéficiaires à distance ne remplaçait en rien les contacts en présentiel... Et nous devons bien admettre que nous connaissons moins les potins et les actualités de nos collègues !

Mélanie Müller, juriste

[ACTU] SIMA - PERSONNES RÉFUGIÉES ET ADMISES PROVISOIRES : OPPORTUNITÉS PROFESSIONNELLES EN PÉRIODE COVID-19

La crise du coronavirus a impacté tous les milieux professionnels et, pour certaines institutions, cela s'est traduit par un manque de ressources en personnel pour y faire face. Dans ce contexte particulier, le Secteur Insertion Migration Asile (SIMA) a maintenu des contacts étroits avec son réseau d'employeurs susceptibles d'avoir besoin d'engager du personnel soit pour un remplacement, soit pour renforcer les équipes surchargées.

Après avoir proposé différentes candidatures, 11 personnes réfugiées ou admises provisoirement ont été engagées pour des emplois de courte ou de longue durée, fixe ou à l'heure, de manière durable ou pour compléter les équipes suite à des absences maladie par exemple. Les personnes suivies par le CSP ont ainsi trouvé une place dans des domaines aussi variés que l'intendance et la restauration en milieu

hospitalier, les soins en EMS ou encore dans les secteurs du déménagement-ramassage, du bâtiment, de la restauration ou de la coiffure.

Toutes les personnes auxquelles ces emplois ont été proposés ont naturellement été dûment informées des risques encourus et les ont acceptés. Par ces quelques lignes, nous tenons à mettre en lumière l'ouverture et l'investissement de ces personnes qui se sont montrées disponibles pour travailler dans des environnements potentiellement dangereux en ces temps de pandémie. Ces quelques exemples permettent de souligner l'existence de cette population sur le marché du travail, prête à s'investir pour le bien commun dans des circonstances si particulières, mais aussi bien décidée à travailler le reste de l'année !

Marylin Cottier, conseillère en insertion

[ACTU] SECTEUR RÉFUGIÉS - UN TRAVAIL TRANSFORMÉ

Mi-mars, le semi-confinement s'impose. Une image qui nous a tous marqués, c'est l'installation d'un profond silence, avec le sentiment que les animaux et la nature découvraient qu'ils avaient plus d'espace pour eux. C'est aussi cette image d'une cour d'école désertée par les enfants où un corbeau faisait la leçon à un chat qui, tout penaud, repartait en s'aplatissant au sol. À partir de là, nous avons dû renoncer aux contacts directs, que ce soit avec nos bénéficiaires, mais aussi nos parents, collègues et petits-enfants. Le télétravail devient la nouvelle norme, chacun s'en accommode rapidement, une bonne connexion Internet suffit à avoir accès à tout ce qui nous est indispensable administrativement pour la gestion de nos dossiers.

Au tout début, comme une bonne partie de nos bénéficiaires ne maîtrisent pas toujours bien la langue française, nous avons effectué un important travail d'information sur les mesures COVID à respecter. Il a également fallu les aider à remplir le questionnaire CoronaCheck ou encore faire le lien entre apprentis malades et employeurs. L'agencement de notre travail

s'est vu complètement transformé. Autant vous dire qu'apprendre à faire des entretiens téléphoniques avec des bénéficiaires et des traducteurs, c'est assez sportif ! Sur le plan administratif, il a fallu trouver les moyens d'aider les personnes à comprendre un courrier et à remplir un questionnaire. Après avoir reçu une photo du document par courriel, on tente d'expliquer à quel endroit il faut écrire et quoi : « vous voyez le carré tout en bas de la page ? ».

Mais ce temps de semi-confinement pouvait aussi représenter un temps d'inquiétude pour des personnes souffrant d'isolement. Il s'agissait de les appeler assez souvent afin de les rassurer et de ne pas les laisser seules. Pas simple non plus pour les familles allophones de faire l'école à la maison. De ce côté aussi, nous avons dû entreprendre des tâches inhabituelles, comme par exemple imprimer des exercices de mathématiques et les envoyer aux familles.

François Konrad, assistant social



[ACTU] SECTEUR INSERTION - PRÉSERVER LE LIEN

Un pour tous, tous pour un

Le soir de l'annonce de la mesure de semi-confinement, nous avons créé un groupe WhatsApp nommé « Un pour tous, tous pour un ». Ce dernier a permis aux participants et aux collaborateurs de rester en contact. Cela s'est avéré très utile car le groupe s'est soutenu moralement et a proposé des idées pour s'occuper (bricolages, recettes de cuisine, activités à faire avec les enfants à la maison, etc.). C'était aussi un forum où l'on débattait des informations en respectant les opinions de chacun. L'échange d'idées a permis de faire sens autrement de cette situation inattendue.

Régulièrement, l'équipe d'encadrement a contacté chaque participant par téléphone. Ce lien a été très apprécié, car il fut un appui moral important, notamment pour les plus fragiles. Lors de ces prises de contact, la majorité des participants ont exprimé leur envie de pouvoir rester actifs, attendant de nous des propositions pour des activités à distance et du soutien dans le but de poursuivre la construction de leur projet personnel. Aux participants ayant la possibilité de travailler à domicile, nous avons fourni le matériel nécessaire à ce qu'ils puissent effectuer les mêmes tâches qu'habituellement dans leurs ateliers. Cela leur a permis de se sentir utile et de garder un lien plus étroit avec notre institution que ceux qui n'ont eu que des contacts téléphoniques, par faute de moyen de distribution de fourniture due à leur emplacement de travail.

Apprentissages connectés

La majorité des bénéficiaires étant équipés d'un smartphone ou d'un PC et disposant d'une connexion Internet, dès le 23 mars nous avons concentré nos efforts à mettre en place des processus d'apprentissages connectés, ciblés et adaptés tant pour des travaux individuels que collectifs. Un travail sur le développement des compétences de base a ainsi pu être maintenu à distance :

- Utilisation de supports numériques (TIC) ;
- Cours de français et de maths via des exercices pratiques et découverte du Réseau Pédagogique Neuchâtelois (RPN) /Go Maths ;

- Poursuite de certaines activités (mise à jour du site internet Inersop, réalisation du journal de la Joliette, mise en place de la nouvelle cuisine, etc.).

Notre objectif restait le même malgré la distance : utiliser les compétences de chacun et leurs interactions comme effet de levier afin de maintenir la dynamique présente à la Joliette en temps normal. Suite à cette initiative, nous avons pu obtenir le renouvellement des contrats ISP en cours. Nos actions visaient à maintenir une progression chez nos participants et, dans la mesure du possible, à éviter que les personnes ne rechutent, annulant ainsi tous les efforts déployés depuis de nombreux mois, voire années pour certains.

En parallèle, l'équipe salariée de la Joliette a assuré la permanence sur le site et maintenu l'ensemble du dispositif d'insertion en état de redémarrer une fois le confinement levé. Elle a aussi appuyé les autres secteurs du CSP pour la mise en place des mesures COVID nécessaires à la réouverture (par exemple plexiglas, marquage, désinfection).

La reprise

En date du 8 juin, nos ateliers ont réouvert à La Jonchère en respectant les mesures COVID et les plans de protection prévus. Nous avons malheureusement constaté que cette interruption, malgré tout ce qui a été mis en place, a entraîné de gros dégâts dans les processus d'insertion. Il était donc grand temps pour nos participants de reprendre une activité et un rythme. Cette expérience démontre que la mission de la Joliette n'est pas compatible avec le télétravail, que nos actions ne sont possibles et ne font sens que dans le lien social. Pour la suite, espérons seulement que la situation sanitaire reste stable et que nous puissions aller au bout de l'aventure personnelle entrepris par chacun de nos participants sans nouvelle interruption.

Jean-François Moser, responsable du domaine insertion

[ACTU] BOUTIQUES ET SERVICE DE RAMASSAGE - CHRONOLOGIE D'UNE SUSPENSION ANNONCÉE



4 mai 2020 - Réouvertures des boutiques du CSP

Les boutiques, comme beaucoup d'autres magasins, sont confrontées à l'établissement de mesures de sécurité : mise à disposition de produits de désinfection, comptage des clients, respect des chemins de circulation et des normes de distanciation, etc. Des habitudes doivent être prises et, durant les premières semaines, il faut continuellement rappeler au public de respecter les consignes. Le CSP se heurte à son tour au cruel manque de bénévoles, beaucoup d'entre eux faisant partie des « personnes à risque ». La Boutique de Neuchâtel, devant gérer en parallèle le début des travaux en vue de son agrandissement, est contrainte de fermer ses portes durant deux jours supplémentaires. À La Jonchère, un horaire réduit doit être provisoirement appliqué pour la journée du samedi (fermeture à 13h au lieu de 16h). C'est dans ce type de situation que la valeur et l'importance du travail des bénévoles se fait sentir. Nous le savions, mais ce fut rude !

Ces problèmes d'organisation ne doivent pas... masquer l'aspect humain. Les bénévoles, mis provisoirement sur la touche pour des principes de précaution, l'ont souvent ressenti douloureusement. L'âge ne correspondant pas à l'état d'esprit, cette mise à l'écart n'a pas toujours été facile à gérer.

Professionnels et bénévoles se sont investis admirablement durant cette période. L'occasion ici de leur témoigner notre profonde reconnaissance et nos chaleureux remerciements. Nous allons devoir continuer de vivre pour une période indéfinie avec ces principes de précaution. Les habitudes sont prises, et en même temps nous devons veiller à ne pas nous laisser gagner par la routine. Pour le bien de toutes et tous !

Pierre Borer, directeur du CSP

21 février 2020 - Inauguration de la boutique de La Jonchère

Suite à l'achèvement des travaux de rénovation de la grange de la Joliette, la boutique entièrement transformée accueille à nouveau le public en ce vendredi 21 février. Par un temps magnifique, une foule impressionnante envahit le hameau de La Jonchère avant même l'ouverture des portes et jusqu'au soir : découverte des lieux rénovés, visite des ateliers du secteur insertion sociale et professionnelle de la Joliette, achats d'objets de seconde main, raclette servie sur la terrasse, coup de blanc ou sirop maison. Les visiteurs et l'équipe du CSP ont la banane !

16 mars 2020 - Inauguration...des mesures sanitaires du Covid-19

Les trois boutiques doivent fermer du jour au lendemain, les lieux sont désertés. En un mois, le contraste est saisissant... Durant quelques semaines, les ramasseurs désœuvrés se mettent à disposition de Pro Senectute qui manque de bénévoles pour la distribution des repas à domicile. Ce passage du transport de gros meubles à celui de plateaux repas ne manque pas d'alimenter la conversation !

La vente de seconde main étant son unique secteur commercial, le CSP a recouru aux désormais célèbres RHT pour les responsables des boutiques et pour les ramasseurs, le CSP garantissant un salaire à 100%. Malgré cette mesure bienvenue, la perte est estimée à environ CHF 45'000.-. Pour mémoire, le bénéfice des boutiques sert à financer les prestations sociales offertes gratuitement à la population neuchâteloise.



LES BOUTIQUES DE SECONDE MAIN
DU CSP PROPOSENT DU MATÉRIEL
RECYCLÉ DE QUALITÉ À PETITS PRIX.

AIDEZ EN CHINANT !

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
NEUCHÂTEL

[ACTU] TRAVAIL À DISTANCE ET ESPRIT D'ÉQUIPE

Maintenir le lien à distance, voilà l'un des défis majeurs rencontrés par toutes et tous durant cette période de semi-confinement. Non seulement cela a posé question au sein de notre cercle familial, mais aussi dans le cadre professionnel, d'autant plus lorsque notre activité relève du social et que notre rôle est d'accompagner les personnes.

Mais ce n'est pas seulement la relation avec les bénéficiaires qu'il s'agissait de nourrir. Le lien entre les collègues, lui aussi, avait besoin d'être entretenu, soigné, comblé. À cette fin, nous avons mis en place une newsletter spéciale pour l'équipe. Chaque semaine, « Pain de mie » (petite référence cinématographique pour apporter un peu d'humour) informait non seulement des nouvelles des secteurs et de la direction, mais rapportait aussi des bouts de vie de chacun d'entre nous. Une

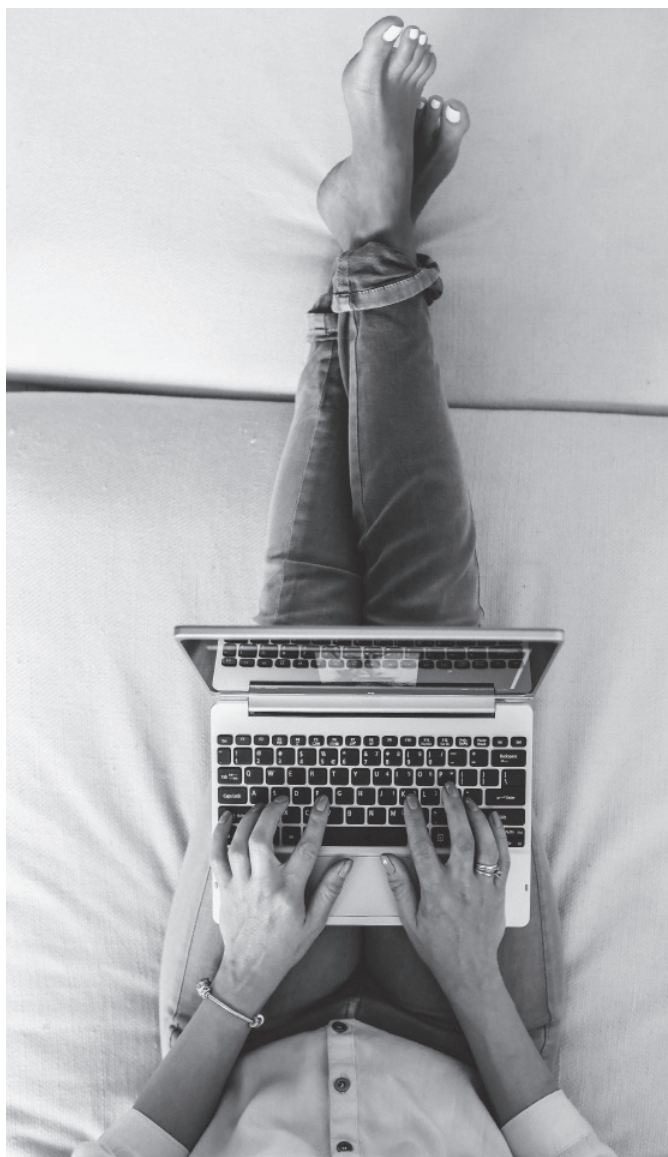
collègue nous a par exemple annoncé la venue d'un heureux événement, on s'est baladé en forêt avec une autre et Mathilde, terminant son stage, a pu dire au revoir à tout le monde en partageant un petit mot à défaut d'un petit verre.

En dehors de cette newsletter hebdomadaire, les pauses habituellement prises à la cafétéria se sont organisées par Skype. Cela a été l'occasion de passer ces moments avec des collègues que l'on ne côtoie pas ou peu habituellement, notre institution disposant de bureaux dans 3 localités. On a alors pu se rencontrer, échanger et se découvrir. Le lien, au final, n'a donc pas seulement été maintenu, mais il s'est aussi créé.

Natascha Dubois, responsable communication

[TÉMOIGNAGE] MA VIE DE MAMAN CONFINÉE DU 20 MARS AU 15 MAI 2020

Mélanie, assistante sociale au secteur réfugiés du CSP, est aussi maman à plein temps de 2 enfants de 6 et 8 ans. Entre télétravail, école à la maison et temps pour soi, le semi-confinement a demandé de l'organisation, mais aussi une bonne dose de lâcher prise. Témoignage.



Les premières semaines: me lever à 5h45 et me mettre devant l'ordi en slip pour profiter du calme de la maison. 8h00: déjeuner avec mes enfants, filer à la douche, reprendre à 8h45 après avoir distribué les devoirs. Savourer le fait ne pas devoir leur répéter « Dépêchez-vous, on est en retard! ». Me remettre au travail jusqu'à 11h00, en acceptant leurs allers-retours dans mon bureau toutes les 10 minutes pour me montrer un joli dessin, ou un calcul « beaucoup trop difficile », pendant que papa remplit les formulaires des RHT; éclater de rire à les entendre « ils font quoi les parents?? Ah, ils sont en séances... »; vite suspendre du linge entre 9h45 et 10h00 et me dire que mes collègues me manquent beaucoup!

Au fil des semaines: cuisiner de bons repas improbables comme des tortellinis maisons (ratés); fermer l'ordinateur à 16h30 parce que, quand même, il fait trop beau; arrêter de culpabiliser parce que le petit n'en est qu'à son cahier d'autonomie numéro 1 alors que je viens de recevoir le 6e, ne plus culpabiliser de ne pas faire « Cirque en ligne, Yoga en ligne, Danse en Ligne, Apéro en ligne, Pause en ligne »...mais simplement profiter d'être ensemble.

Constater avec bonheur que nous sommes privilégiés, que cela fait 2 mois que je n'ai pas mis d'essence dans ma voiture, que le métier d'assistante sociale à distance est certes bien moins passionnant, mais que cette période, où seul le bruit des oiseaux était perceptible, était plutôt agréable...voire un cadeau.

Mélanie Cuttat, assistante sociale

EXTRAITS DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 DU CSP

Rapport complet : www.csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites
La version papier peut être obtenue auprès de notre secrétariat,
tél. 032 886 91 00

Extrait du Billet du Directeur

Outre ses activités traditionnelles, l'année du 55e anniversaire du CSP aura été marquée par l'important chantier de la rénovation de la grange de la Joliette, ainsi que par la participation du CSP à Fes-ti'neuch. Si nous n'avons pas pu accueillir les 50'000 festivaliers sous notre tente (!), il est à relever que de nombreux jeunes s'y sont arrêtés et ont découvert le CSP au travers d'activités ludiques et parfois déjantées. Des contacts enrichissants, une belle expérience.

Un chaleureux merci à nos fidèles partenaires publics et privés, ainsi qu'à nos donateurs pour leur indispensable soutien, à tous nos bénévoles, au Conseil de fondation du CSP et son président, et bien sûr aux collaboratrices, collaborateurs et responsables du CSP pour leur engagement constant, leur dévouement et leur enthousiasme.

Pierre Borer, directeur du CSP

PRESTATIONS 2019 EN BREF

Secteur social – Prévention et désendettement

2019 = 623 dossiers suivis, dont 252 nouvelles situations. Motif de consultation : 85% finance, 15% administratif et divers. Âge : 53% des consultants sont âgés de 31 à 50 ans. Sexe : 53,8% femmes et 46,2% hommes. Nationalité : 56,5% suisse, 43,5% étranger. De nouvelles normes de classification en matière de subsides d'assurance-maladie ont été introduites par le Conseil d'État en vue de réduire les effets de seuils et les incitations négatives. Les familles avec de jeunes adultes à charge et les ménages à très faible revenu ont été favorisés par le nouveau système au détriment d'autres catégories de la population.

Les Ficelles du Budget

Les 66 Cash-Cash Parties organisées dans les écoles continuent d'avoir tout leur sens, comme le démontre les situations d'endettement rencontrées dans les bureaux du secteur social-prévention et désendettement. En effet, beaucoup de situations d'endettement ont commencé lorsque les personnes étaient jeunes, souvent par méconnaissance administrative. La brochure produite pour renforcer les apprentissages rencontre également beaucoup de succès. Pour la suite, demeure le souhait de voir les activités se développer davantage et, dans un avenir proche, que le programme de prévention puisse intervenir dans toutes les écoles du post-obligatoire.

Secteur juridique

431 personnes se sont adressées au secteur juridique pour connaître leurs droits. Beaucoup de questions ont également été posées par les collaborateurs des autres secteurs du CSP. Les problématiques concernaient par exemple la manière de calculer une contribution d'entretien, la légitimité de la résiliation du contrat de travail, la légalité d'un refus de prestations de la part d'une assurance-sociale ou encore le droit d'obtenir un permis de séjour.

Secteur insertion de la Joliette

La Joliette a accueilli 95 bénéficiaires. D'importants travaux de rénovation des locaux ont été entrepris, dans le but d'accueillir en 2020 le programme Ressources. Un accent important a été mis sur l'instauration et le respect des nouvelles exigences visant à permettre à un maximum de participants d'atteindre le Pronostic 1, élément prévu dans la mise en place de la nouvelle stratégie d'intégration professionnelle du canton.

Secteur conjugal

103 dossiers ont été ouverts correspondant à 81 couples et 22 personnes pour un total de 357 entretiens. 56% sont Suisses, 26% Européens et 18% proviennent d'un pays extra-européens. La classe d'âge la plus fréquente sont les personnes de 31 ans à 50 ans (66%) et plus de la moitié de notre clientèle (53%) ont 0 à 10 ans de vie commune. La place grandissante des réseaux sociaux dans notre société fragilise les couples; cette nouvelle situation exige une communication saine entre les conjoints.

Secteur requérants d'asile

2019 a permis à l'équipe du bureau de consultation juridique en matière d'asile de mettre en place le mandat de représentation juridique confié par la Confédération pour les requérants d'asile attribués en procédure étendue dans le canton de Neuchâtel. Le secteur a également continué de répondre à l'ensemble des demandes d'information, de conseil et d'aide juridique émanant des différentes personnes liées au domaine de l'asile qui s'adressent à lui.

Secteur réfugiés statutaires

Au secteur « réfugiés », le nombre de personnes suivies a quelque peu augmenté cette année. Tandis qu'à l'interne du secteur différents projets sont en cours, comme par exemple les modules de formations pour l'autonomie administrative des bénéficiaires, d'autres chantiers qui auront des impacts importants sur notre travail sont en train de voir le jour au niveau cantonal et fédéral.

ECHELLE - programme d'intégration professionnelle pour réfugiés

En 2019, en plus de poursuivre ses activités d'accompagnement des personnes réfugiées ou admises provisoires, ECHELLE a aussi travaillé sur deux projets importants qui entreront en vigueur en 2020. En effet, l'équipe collaborera dès l'année prochaine à la nouvelle stratégie cantonale d'intégration professionnelle et à l'Agenda Intégration Suisse (AIS).

Secteur ramassage et boutiques

Année de transition pour le secteur vente seconde main : la boutique de La Jonchère a fermé ses portes le 2 février, pour laisser la place à la rénovation-transformation de la grange. Le manque à gagner découlant de cette fermeture ne s'est pratiquement pas fait ressentir, au vu des bons résultats des deux autres boutiques. Rendez-vous en février 2020 pour l'inauguration de la nouvelle boutique.

COMPTES DE L'EXERCICE 2019 DU CSP NEUCHÂTEL

PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice 2019	Exercice 2018		Exercice 2019	Exercice 2018
<i>Subventions et donations</i>					
EREN et Paroisses	286'000.00	286'000.00	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-438'221.63	544'619.09
Etat de Neuchâtel			Résultat financier	239'939.02	-196'956.47
Contrat de prestations	184'550.00	184'550.00	Produits extraordinaires	63'604.97	3'794.05
Service dettes	240'000.00	240'000.00	Charges extraordinaires	0.00	-61'200.00
Service consultations conjugales	110'000.00	108'000.00	Produits des immeubles	48'600.00	36'600.00
Indemnisation dossiers réfugiés	1'072'000.00	1'114'000.00	Charges des immeubles	-7'214.30	-30'151.50
			Amortissement immeubles	-9'000.00	-9'000.00
Facture sociale harmonisée	30'350.00	30'350.00			
			Résultat avant variation du capital des fonds	-102'291.94	287'705.17
PHILIP MORRIS INTERNATIONAL SA : secteur social	74'412.80	76'553.40	Attribution au capital des fonds	-388'192.84	-621'904.35
EPER : secteur requérants d'asile	65'000.00	65'000.00	Utilisation du capital des fonds	76'202.85	336'307.56
COSM : Programme ECHELLE	136'000.00	149'200.00	Réserve de fluctuation La Joliette	0.00	0.00
Programme CISP	125'000.00	125'140.00			
Programme MyConnection	80'000.00	81'250.00	Résultat annuel avant attribution aux réserves	-414'281.93	2'108.38
SERVICE DE L'EMPLOI :			Attribution réserve développement secteur vente	300'000.00	0.00
secteur insertion de la Joliette-CSP	515'592.00	514'237.95			
			RÉSULTAT ANNUEL APRÈS ATTRIBUTION	-114'281.93	2'108.38
PRESTATIONS DIVERSES	166'587.55	241'856.60	AUX RÉSERVES		
LOTÉRIE ROMANDE-Commission neuchâteloise	130'000.00	500'000.00			
DONS					
Amis du CSP	192'952.73	190'698.10			
Campagne de Mars	54'901.32	57'822.33			
Budget des autres	34'578.50	40'645.01			
Dons in memoriam	10'759.42	14'300.55			
Dons et Legs	40'000.00	18'095.07			
Contributions clients	45'263.70	43'634.80			
BOUTIQUES ET DÉBARRAS	760'149.12	762'973.35			
LA JOLIETTE	142'171.66	123'244.50			
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	4'496'268.80	4'967'551.66			
CHARGES D'EXPLOITATION					
Contributions et donations versées					
Budget des autres	38'298.30	42'979.10			
Campagne de Mars	2'679.00	407.60			
Amis du CSP	13'613.70	12'698.10			
Fonds Privé	33'038.45	43'928.25			
Ramassage et Boutiques	7'166.80	7'878.10			
Joliette	98'908.49	86'867.78			
Charges de personnel	3'769'263.36	3'565'217.15			
Loyers	165'720.00	165'720.00			
Electricité et entretien	60'704.70	45'594.26			
Frais d'entretien, équipements	60'057.79	98'918.90			
Frais de véhicules	51'621.20	44'169.85			
Bureau et Administration	68'613.99	61'788.07			
Frais informatiques	130'422.30	116'059.55			
Assurances	12'242.05	13'590.65			
Frais de publicité	69'065.95	71'726.69			
Frais divers	27'165.25	21'877.02			
Amortissement	325'909.10	23'511.50			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	4'934'490.43	4'422'932.57			
RESULTAT D'EXPLOITATION	-438'221.63	544'619.09			

**LES COMPTES COMPLETS
ET LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 SUR :
WWW.CSP.CH/NEUCHATEL/RAPPORT-DACTIVITES**



[BRÈVES]

Les parents, dont l'enfant a terminé sa formation/apprentissage cet été ou qui ne sera plus en formation au 31.12.2020, ne pourront plus déduire de charges liées à cet enfant dans leur déclaration d'impôt 2020. Après la taxation définitive, le montant de l'impôt 2020 sera donc plus élevé. Pour éviter toute déconvenue, demandez la réadaptation de vos tranches courantes auprès du service des contributions.

Afin d'éviter un retard fiscal, dès votre premier salaire, annoncez-vous auprès du service des contributions pour connaître le montant de l'impôt à payer et demandez des bordereaux pour son règlement.

Dès 18 ans, les jeunes en formation doivent déposer eux-mêmes leur demande de subsides (aide au paiement des primes d'assurance maladie) auprès du GSR de leur commune. Chaque année, ils doivent impérativement apporter leur attestation de formation pour le renouvellement de l'aide.



En 2020, le délai de prescription a été allongé d'un an à trois ans en matière d'acte illicite et d'enrichissement illégitime. La prescription pour les victimes de lésions corporelles (par exemple en lien avec l'amiante) est quant à elle désormais de 20 ans à compter du jour où le fait dommageable s'est produit. Il est toutefois important de préciser que la victime doit agir dans un délai de trois ans dès qu'elle a connaissance du dommage.

www.guidesocial.ch

Ce site internet répond à de nombreuses questions sociales et juridiques.

www.csp.ch

Vous y trouverez toutes les actualités des CSP et plus particulièrement celles du CSP de Neuchâtel en un seul clic.

[CONTACTS]**CSP NEUCHÂTEL**

Rue des Parcs 11, CP 233
2002 Neuchâtel 2
032 886 91 00
csp.neuchatel@ne.ch

CSP LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds
032 886 91 00
csp.neuchatel@ne.ch
www.csp.ch/neuchatel

CCP 20-4713-9

IBAN CH37 0900 0000 2000 4713 9

BOUTIQUE NEUCHÂTEL

Rue des Sablons 48
Lundi au vendredi de 14h00 à 18h30

BOUTIQUE LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Puits 1
Lundi au vendredi de 14h00 à 18h30

BOUTIQUE LA JONCHÈRE

La Jonchère 40, Boudevilliers
Mercredi au vendredi de 13h30 à 17h30, samedi de 9h00 à 16h00

RAMASSAGE À DOMICILE (gratuit) DÉBARRAS D'APPARTEMENTS (sur devis)

032 886 91 50

[AGENDA]

30 novembre 2020: Changement de caisse maladie pour le 1er janvier 2021. Les résiliations des contrats d'assurance-maladie (LA-Mal) doivent parvenir aux caisses au plus tard le 30 novembre à midi. Mais attention, vous devez impérativement être à jour avec le paiement de vos primes et de vos décomptes de prestations. Les assurances complémentaires sont à résilier avant fin septembre pour fin décembre. Vérifier votre contrat d'assurance complémentaire avant toute résiliation.

Suite à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'asile le 1er mars 2019, le CSP vous propose une jour-

née de formation sur le domaine de l'asile en Suisse. Cette formation est ouverte à tout public, jeune ou adulte, intéressé et/ou en contact avec des personnes liées à la procédure d'asile. Elle aura lieu en automne. Nous vous invitons à consulter notre site internet pour vous tenir informé, www.csp.ch/neuchatel.

Imprimé sur papier respectant l'environnement, certifié aux normes FSC (gestion durable des forêts)

**[IMPRESSUM]****ÉDITION NEUCHÂTEL****Editeur responsable**

Centre social protestant
Neuchâtel
Rue du Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds
032 886 91 00
csp.neuchatel@ne.ch

Impression

Imprimerie de l'Ouest SA
Cormondèche

Ont collaboré à ce numéro

I. Baume, M. Cottier, M. Cuttat,
C. Dufaux Hess, L. Godat,
F. Konrad, J.-F. Moser,
M. Müller, F. N'Diaye, H. Rihs

Photos

CSP, R. Bowring

Conception

Buxum-communication.ch

Rédaction et réalisation

P. Borer, N. Dubois, O. Salvi